

AUTOUR D'ALZEN À L'ÉPOQUE FÉODALE : RIVALITÉS ET ENJEUX TERRITORIAUX ENTRE FOIX ET COMMINGES (1150-1272)

Denis MIROUSE

membre du projet collectif de recherche « Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges »

Alzen est un plateau auquel on accède assez facilement par l'est, la vallée de l'Arget et le bassin de l'Ariège. Au sud, il donne sur des hauteurs, forêts et pacages constituant une première marche vers la montagne et ses estives. À l'ouest, il est bordé par une vallée étroite et encaissée. Au nord, un ressaut abrupt dénivelé vers un synclinal d'axe est-ouest qu'emprunte l'Arize.

Mais en réalité, bien que tourné vers Foix, ses eaux versent dans l'Arize, notamment par des voies souterraines qui alimentent une cascade. C'est sans doute pour cette raison, qu'il fut intégré avec la haute Arize (appelé Sérout ou Séronais en amont de Durban), au Couserans ecclésiastique. Le Séronais fut assez tôt en contact avec le monde romain pour l'exploitation minière du massif de l'Arize¹, économie tournée vers Toulouse et la Méditerranée. Il fut sans doute pour cette raison d'abord sous domination toulousaine aux II^e et I^{er} siècles av. JC², puis intégré à la cité du Couserans quand elle fut créée³. Et l'organisation ecclésiastique qui a pris pour cadre le territoire antique, s'est étendue sans difficulté de Saint-Lizier jusqu'à Alzen, extrémité orientale du bassin versant de l'Arize.

Les eaux abondent à Alzen en surface comme sous le sol. Deux sources à proximité immédiate de l'église alimentaient une zone humide

1 C. Dubois, J.E. Guilbaut, « Antiques mines de cuivre du Séronais (Pyrénées ariégeoises) », Mines et fonderies antiques de la Gaule, compte rendu de table ronde à l'université Toulouse-Le Mirail, Toulouse, novembre 1980, C.R.P. de Toulouse, hors-série, 1982, p. 95-123.

2 Toulouse est alors la capitale politique des Volsques Tectosages, peuple gaulois connu dans l'Antiquité pour son culte de l'or et de l'argent, métaux extraits pour beaucoup des rivières et mines pyrénéennes. Voir J.-M. Pailler (sous la dir.) *Tolosa*, École française de Rome, 2002, p. 90.

3 En 79, Pline l'ancien situait toujours une partie des Consorani (l'orientale, donc probablement ceux de l'Arize) en Narbonnaise, alors que l'autre (ceux du Salat) était intégrée à l'Aquitaine.

attestée dans la chartre de coutume de 1309, un *stagnum*⁴. L'église Saint-Martin pourrait d'ailleurs hériter d'un ancien culte des eaux. La dédicace à ce saint est souvent proposée comme liée à la christianisation d'un culte païen et datant du VI^e ou VII^e siècle. Cette phase d'évangélisation cadre bien chronologiquement avec ce que l'on sait de l'occupation du sol en haute vallée de l'Ariège : une densification de l'habitat dans le très haut Moyen Âge⁵, qui correspondrait à une diffusion importante des toponymes formés sur le suffixe de propriété *-ac*⁶. À Alzen le hameau de Vidalac, aux abords de l'église, nous apparaît donc comme une manifestation de cette pression démographique montagnarde venant de la vallée de l'Arget au Haut Moyen Âge.

La situation particulière d'Alzen, à cheval entre pays de Foix et Couserans, trouve aujourd'hui une expression originale dans sa carte communale : une section de la commune est rattachée à l'aire linguistique languedocienne, tandis que l'autre, dite « de Languedoc » est de parler gascon. Ceci est la conséquence d'une histoire féodale compliquée, au cœur d'enjeux territoriaux, d'alliances et de conflits dont il est question ici de détailler la chronologie.

Les seigneurs d'Alzen aux XI^e et XII^e siècles

Alzen n'est connu dans l'histoire qu'à la fin du XI^e siècle⁷. Une chartre mentionne alors un Raymond Guillaume d'Alzen et son frère *Perone*. Ils y témoignaient et approuvaient la donation de l'église Saint-Michel de Sabarat par Raymond, Bernard et Roger Amiel à l'abbaye du Mas-d'Azil⁸.

4 R. Rumeau, « Chartre de coutumes communales d'Alzen, canton de La Bastide-de-Sérou, 1309 », *Bulletin de la Société Arts et Lettres de l'Ariège* (BSA), 1913.

5 D. Galop, *La forêt, l'Homme et le troupeau dans les Pyrénées. 6000 ans d'histoire de l'environnement entre Garonne et Méditerranée*, Toulouse, GEODE, Laboratoire d'écologie terrestre, 1998.

6 Voir Florence Guillot, *Fortifications, pouvoirs, peuplement en Sabartès (Haute-Ariège) du XI^e siècle au XII^e siècle*, doctorat, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, ANRT, 1998.

7 Le cartulaire de Lézat (édité dans P. Ourliac, A.-M. Magnou, *Cartulaire de l'abbaye de Lézat*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 1983-1987, abrégé Lézat) conserve une série d'actes qui ont été attribués à Alzen. Je crois qu'il faut écarter définitivement cette série de mentions de notre dossier, car ces actes concernent une villa d'*Ulsen* qui n'est pas en Couserans puisque située en *Dalmazanès* ou autre circonscription ancienne au nom proche. Un *Ulsen* apparaît dans le cartulaire de Montsaunès au patrimoine de Dodo, comte de Comminges en 1176. Par ailleurs, au XIII^e siècle, des personnages originaires d'*Ulsen* sont mentionnés dans d'autres dossiers de Lézat concernant Saint-Christaud ou Saint-Michel en Volvestre.

8 Édité dans D. Cau-Durban, *Abbaye du Mas-d'Azil*, Foix, Pomies, 1896 (Azil), chartre n° 13 et 31. Cartulaire de la fin du XII^e siècle ou début du XIII^e siècle, conservé aux Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, E 475 et E 476.

En 1130, un homonyme, Raymond Guillaume d'Alzen (peut-être le même), donna son fils Raymond à la même abbaye. Il rajouta aussi l'église et la moitié de la *villa* d'Aron (commune La Bastide-de-Sérou, à mi-chemin entre Alzen et Sabarat), avec l'accord de ses seigneurs, Pierre Raymond et Raymond Sans de Rabat⁹. En 1151, un dénommé Bernard d'Alzen donna aux mêmes bénédictins ses parts de l'église de Larbont. En témoignaient deux prêtres, celui d'Aron et celui des Bordes, limitrophe de Sabarat¹⁰.

Il ressort de cette série d'actes que la famille d'Alzen gravitait dans l'espace géographique et relationnel de la famille Amiel, descendants d'un certain *Amelius Simplicius* mentionné au X^e siècle, proche des comtes de Toulouse¹¹. De cette famille étaient issues au XII^e siècle au moins deux branches qui nous intéressent : celle de Rabat, qui s'est individualisée dans la haute vallée de l'Ariège, et celle de Pailhès, basée en piémont, qui est restée plus toulousaine. Ainsi, au milieu du XII^e siècle, la frange sur laquelle une famille d'Alzen possède des droits qui va d'Aron au lieu éponyme, semble être sous la suzeraineté conjointe de ces deux rameaux de la famille Amiel.

Les puissants autour d'Alzen (vers 1150)

Mais si les représentants de la famille Amiel exerçaient originellement un pouvoir important, de niveau vicomtal, leurs descendants, en partie par le jeu des divisions, subirent au cours des XI^e et XII^e siècles l'émergence de nouveaux comtés. Ces derniers (comtés de Foix et de Comminges) visèrent à s'affirmer par rapport aux pouvoirs déjà établis, d'origine carolingienne (comté de Toulouse, abbaye du Mas-d'Azil) et mirent Alzen au centre de tensions territoriales.

Le comte de Toulouse

Le seigneur éminent d'Alzen est donc originellement le comte de Toulouse auquel la famille Amiel est historiquement attachée. Et en 1167, en effet, est mentionné un *castrum* à Alzen, dont la suzeraineté revient

9 Azil, n° 38.

10 Azil, n° 19.

11 P. De Latour, « La dynastie Amelius X-XII^e siècle », *Revue du Comminges*, 2003, 3^e trimestre, p. 399 et suiv.

toujours au comte Raymond V¹². Il se situe sur la bordure nord du plateau surplombant immédiatement le déversoir naturel de la cascade. Et il domine tout le Plantaurel sur un promontoire qui se détache nettement de la ligne des sommets. Avec Alzen, le comte de Toulouse mentionne aussi sa suzeraineté sur le *castrum* de Péréille et le pays d'Olmes. Ces secteurs venaient border au nord le Fuxéen et le *Sabarthès*, territoires où la domination du comte de Foix était alors en grande partie établie.



Le château d'Alzen tel qu'il est figuré sur une carte de 1698 (Arch. dép. de l'Ariège, 36 J).

Le comte de Foix

Le comté de Foix s'est construit progressivement à partir du XI^e siècle, autour du patrimoine d'une branche de la famille de Carcassonne qui s'était basée à Foix. Cette création se fit au détriment du comté de Toulouse originel qui incluait toute la vallée de l'Ariège. Au milieu du XII^e siècle, la territorialisation de ces droits comtaux était déjà bien entamée au moyen de la construction de châteaux forts : d'abord les *castra* comtaux, permis par la puissance financière et les droits publics hérités, puis ceux des seigneurs locaux, construits, rendus puis repris en fief du comte.

L'abbaye du Mas-d'Azil

L'abbaye du Mas-d'Azil apparaît dans les textes la 39^e année du règne de Charlemagne, soit en 807¹³. Elle bénéficia de l'antique forteresse

12 Cl. Devic, J. Vaissete, *Histoire générale de Languedoc*, Toulouse, Privat, 1872-1879, (HGL) vol. VIII, col. 274.

13 Azil, n° 22, édité très partiellement dans l'édition de David Cau-Durban.

publique de Durban ainsi que de la seigneurie justicière sur la haute vallée de l'Arize (entre Sabarat et Nescus), à cheval sur les deux *pagi* de Toulouse et du Couserans. Alors qu'émergeaient les comtés de Foix et de Comminges, les droits publics du territoire d'Azil étaient détenus par deux chevaliers du Toulousain, nommés Guillaume Aton, et Arnaud *Tardivus* son frère¹⁴. Les descendants de ces chevaliers prirent ensuite comme nom lignager *Durban*, et contraints par la réforme grégorienne, durent rendre hommage à l'abbé du château qu'ils y avaient construit. Bien que citée au XI^e siècle dans le patrimoine de la famille de Carcassonne, l'abbaye et son territoire (limitrophe d'Azil), semblent avoir ainsi dans les faits échappé à la domination des comtes de Foix et de Comminges.

Le comte de Comminges

La lignée comtale de Comminges semble aussi issue pour partie de la famille de Carcassonne¹⁵ ; elle s'est affirmée territorialement en parallèle de celle de Foix au sein de l'ancien *pagus* de Comminges. Concernant le *pagus* de Couserans, les droits publics pourraient être restés longtemps partagés entre Foix, Carcassonne et Comminges, au moins jusqu'en 1125¹⁶. Ainsi ce n'est que vers 1130 que le comte Bernard I de Comminges y construisit des châteaux pour y exercer une domination exclusive.

Le premier et le plus ancien de ces châteaux était le rempart antique de Saint-Lizier, où se situait le palais épiscopal. Le comte, pour en bénéficier, en délogea l'évêque et ses habitants pendant sept ans pour les déporter autour du prieuré de Saint-Girons¹⁷. Pour le reste, il mit en place au cours du XII^e siècle, comme le comte de Foix, une organisation féodale de *castra* et de vassaux, qui occupa presque tout le Couserans et la basse vallée de l'Arize.

Échappèrent cependant à cette domination commingeoise en Couserans les deux seigneuries de l'évêché et du Mas-d'Azil, car ces deux seigneurs évêque et abbé étaient de rang égal aux comtes, préservés par la réforme grégorienne, et peut-être avaient su trouver des chevaliers protecteurs pour

14 Azil n° 25 ; Lézat, n° 12 ; voir D. Mirouse, « Le site castral de Durban-sur-Arize, première approche architecturale » dans *Châteaux Pyrénéens au Moyen-Âge*, Cahors, La Louve éditions, 2009.

15 C. Higounet, *Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la Couronne*, Toulouse-Paris, Privat-Didier, 1949.

16 Année où le comte de Foix dispose encore de droits en Couserans, HGL, vol. V, col. 928.

17 Voir F. J. Samiac, « Rapports féodaux des évêques du Couserans et des comtes de Comminges », *Bulletin de la Société Ariégeoise, Sciences, Lettres et Arts*, 1909.

tenir leurs châteaux : les Durban pour les bénédictins, et, plus tardivement, les Tersac pour l'évêque¹⁸.

L'Avantès qui s'intercale entre les deux territoires ecclésiastiques du nord de Saint-Lizier et du Séronais, porte bien son nom. Situé au levant ou à l'avant du Comminges, il fut divisé en trois¹⁹ : sur l'axe principal qui permet de relier la basse Arize et le Volvestre, le comte construisit les *castra* de Montesquieu-Avantès et Conrazy ; sur le diverticule vers le Séronais, le *castrum* de Lescure revint à son vassal seigneur de Montégut-en-Couserans, comparable en taille et en forme ; et aux confins il établit, avant 1143²⁰, la seigneurie ecclésiastique de Combelongue, aujourd'hui Rimont, confiée à l'ordre des prémontrés pour y construire une abbaye.



Le monde vu d'Alzen vers 1150

18 « Notice de l'évêque Laurent », *Gallia Christiana : in provincias ecclesiasticas distributa*, vol. I, col. 1129-1130.

19 La carte communale actuelle, dans ses formes comme dans la micro-toponymie (*Las Termas, Termery...*), conserve la mémoire de cette division.

20 L'abbaye est citée parmi les biens de La Case Dieu en 1143, selon P.-G. Guillonnet, *L'architecture retrouvée de l'abbaye de Combelongue*, Nîmes, Lacour, 2001.

Rivalités territoriales entre Comminges et Foix (vers 1150-1167)

En 1150, Bernard I comte de Comminges, qui avait épousé *Dias* l'héritière des seigneuries de Muret et Samatan, pu faire entrer ces territoires dans le domaine comtal²¹, alors même que son fils *Dodon* épousait une fille d'Alphonse Jourdain comte de Toulouse. Cette dernière alliance ne pouvait que l'aider à administrer ses deux domaines disjoints, des Pyrénées et du Toulousain.

Il est probable que cela soit l'époque où le *Dalmazanès* (la basse Arize, entre Montesquieu-Volvestre et Sabarat) fut investi par les hommes du comte. Les premières mentions de places fortes de ce secteur (Camarade, Montbrun, et Villeneuve) nous les montrent toutes tenues par des chevaliers de la mouvance commingeoise, avant la fin du XII^e siècle. Et Bernard d'Eycheil qui, en 1176, apparaît comme le principal dominant sur l'actuel territoire de Campagne, est déjà (lui ou son parent homonyme), dès 1158, le garant des premières donations connues à l'abbaye de Combelongue sur ce secteur. La présence commingeoise s'étendait encore plus au nord, tendant semble-t-il à établir une continuité géographique vers Muret, ou du moins à en sécuriser la route. Ainsi un proche du comte, Raymond *At* d'Aspet, en 1156²², puis son fils Arnaud Raymond en 1157²³, donnèrent Canens à la commanderie templière et commingeoise de Montsaunès.

Il est probable qu'alors un litige se fit jour entre Foix et Comminges-Toulouse sur ces territoires du *pagus* toulousain, qui pour partie (le *Dalmazanès*, la moitié du Volvestre) apparaissaient en 1002 dévolus à Bernard fils de Roger le vieux, avec le *castrum* de Foix. Et les prétentions fuxéennes contrariées par l'alliance garonnaise ont pu jouer dans le positionnement de Roger Bernard de Foix, lors des nombreux épisodes guerriers entre Toulouse et Barcelone. Notamment, le comte de Foix fut

21 Il avait épousé *Dias*, vers 1120. Mais ce n'est qu'à la mort de son gendre Roger, vicomte de Carcassonne, et autre prétendant à Muret et Samatan (12 août 1150), que Bernard pu définitivement les intégrer au Comminges.

22 1156 : entrée de Raimond *At* d'Aspet au Temple de Montsaunès. Don par le même aux Templiers de divers fiefs situés à Canens et à la Pujole et de l'albergue de l'église de la Pujole, Arch. dép. Haute-Garonne, H Malte, Montsaunès, n° 41, liasse 1, 2.

23 1157 : Arnaud Raymond I d'Aspet donne les territoires, villes, château et église de Canens, à la commanderie templière de Montsaunès, Arch. dép. Haute-Garonne, H Malte, Montsaunès, n° 41, liasse 1, 2.

de cette vaste coalition anti-toulousaine qui finit par assiéger la ville rose en 1159, alors que celui de Comminges, sans doute resté neutre²⁴, n'y apparaît pas.

Unité derrière Toulouse devant Barcelone (1167-1191)

Après ce siège interrompu par l'intervention du roi de France, suivit une période d'apaisement où le comte de Foix ne pouvait que se rapprocher de Toulouse. Aussi, quand les hostilités reprirent et que Roger Trencavel, en 1167, nouveau vicomte de Carcassonne se rangea au côté du roi d'Aragon, comte de Barcelone, Raymond V reprit les fiefs dont Trencavel était redevable à Toulouse. Et il les confia à Roger Bernard de Foix qui venait de lui prêter serment pour Saverdun et qu'il considérait alors comme seul héritier de Carcassonne, en tant qu'époux de la sœur de Trencavel. Pour sceller la fidélité nouvelle de Foix à Toulouse, il lui confia aussi cette frange du Plantaurel au nord de la Barre (commune de Foix), fortifiée par les châteaux de Péreille et d'Alzen, à charge d'hommages à renouveler.

Dès lors, pour donner corps à ces territoires du nord, entre Saverdun et la Barre, tenus en fief de Toulouse mais que le testament de Roger le vieux lui permettait de revendiquer, il restait à Roger Bernard à en fidéliser lui-même tous les seigneurs. Sur la Lèze, en 1170, Bernard et Bertrand de Durban, durent faire hommage à Foix de leur *castellum* de Montégut-Plantaurel²⁵. Mais ceux-ci ne rendirent le château qu'à Sicard de Laurac, seigneur d'Hauterive, qui en fit simultanément de même vis-à-vis du comte de Foix. Ce montage diplomatique à deux étages, conclu dans l'abbaye commingeoise de Combelongue, laisse imaginer une pression comtale importante. En Volvestre, dès 1180, Roger de Tersac était passé sous la suzeraineté de Roger Bernard²⁶.

En *Dalmazanès*, c'est Arnaud Raymond d'Aspet qui apparaît alors comme un proche du comte de Foix. En 1174, il obtint en fief de Roger Bernard, sans doute par un mécanisme similaire de reprise, la moitié de la *villa* de Daumazan, et du *castellum* de Villeneuve, le moulin de *Labanteis*,

24 Comme le suppose C. Higounet, « Comté et Maison de Comminges entre France et Aragon au Moyen Âge », *Bulletin hispanique*, t. 49, n° 3-4, 1947, p. 311-331.

25 BnF, fonds Doat, vol. 168, fol. 4-6.

26 Lézat, n° 216, relevé par G. Pradalié, « Les Tersac, seigneurs du Volvestre », *Châteaux pyrénéens au Moyen Âge*, Cahors, La Louve éditions, 2009, p. 141-150.

une *domus* à Saint-Maxens (commune du Carla-Bayle)²⁷ ainsi que la seigneurie de Montbrun. En Couserans, Arnaud Raymond était seigneur du *casal de Castanès* à Montagne, touchant à Alzen devenu fuxéen depuis 1167²⁸. On sait aussi qu'il accompagna Raymond Roger, nouveau comte de Foix, en croisade en 1189. Sans descendance mâle, il avait alors promis de donner au comte ce qu'il avait en comté de Foix s'il n'en revenait pas. Mais le reste de son patrimoine devait rester dans des mains commingeoises : à Fortanier de Comminges, fils du comte *Dodon*, qui épousa sa fille vers 1190 et hérita de la seigneurie d'Aspet²⁹; à Pons de Francasal (peut-être un autre gendre ?), à qui il transmit le *casal de Castanès* en Couserans³⁰.

Ce territoire limitrophe d'Alzen mettait en contact deux puissances féodales aux grandes ambitions territoriales, dont l'entente ne tenait plus à leur fidélité à Toulouse, depuis qu'en 1185, elles avaient rejoint une vaste coalition contre Raymond VI.

À nouveau divisés (1191-1209)

La période qui suivit le retour prématuré de Raymond Roger³¹, sans Arnaud Raymond d'Aspet, vit un nouveau rapprochement de Bernard II de Comminges avec Raymond VI, et par conséquent de nouvelles tensions entre Foix et Comminges : les fiefs d'Arnaud Raymond en *Dalmazanès*, théoriquement fuxéens, restèrent dans la famille de Francasal ; autre indice, dès 1191, Pons de Francasal, avec l'accord d'autres seigneurs couseranais et commingeois (*Cerebrunus et Surdus* de Taurignan, Bernard d'Esorneboeuf, et surtout Vital de Montégut, coseigneur de Montagne³²), préféra soustraire le *casal de Castanès* aux ambitions fuxéennes, en le donnant à l'hôpital de Gabre.

La commanderie hospitalière de Gabre, dont il s'agit du premier acte connu, avait été fondée sur les terres de Bernard Amiel de Pailhès³³. Ses possessions occupaient une bande frontalière entre les vastes seigneuries des Amiel et de l'abbaye du Mas-d'Azil (Gabre, la moitié de la *villa* d'Aron,

27 Doat, vol. 168, fol. 21.

28 Arch. dép. Haute-Garonne, Malte Gabre-Capoulet n° 1.

29 C. Higounet, 1947, art. cité, p. 250.

30 Arch. dép. Haute-Garonne, Malte Gabre-Capoulet n° 1.

31 Jérusalem récemment prise par Saladin était alors une cause perdue.

32 En 1289, *Anglésie* de Montégut disposait encore des droits restants sur Montagne (Arch. dép. Ariège, 36 J 12/2).

33 À qui d'autres auraient elles pu appartenir ?

qui n'avait pas été donnée au Mas-d'Azil et Suzan). Confier une zone disputée à cette commanderie avait de multiples avantages : elle passait sous la protection de Dieu, mais aussi sous la garde de moines soldats, bien souvent proches des donateurs.

Aussi, le transfert de *Castanès* du Comminges aux hospitaliers apparaît bien comme les prémices d'une guerre à venir entre Foix et Comminges et dont l'enjeu était, notamment, la possession du Volvestre. Ainsi, en 1195, le seigneur de Tersac, dont on connaissait la fidélité à Foix depuis au moins 1180, devint l'adversaire de Bernard IV de Comminges³⁴, en tenant le château de Tourtouse pour l'évêque du Couserans Laurent. En 1198, Roger, *Sancius*, Gaston et *Serebrunus* de Ganac, autres chevaliers locaux, se firent les alliés du comte de Foix dans sa guerre avec le comte de Comminges³⁵, à l'issue de laquelle Bernard reconnut la suzeraineté de Raymond-Roger³⁶ pour le Volvestre, et les dits de Ganac tinrent Cazères pour ce dernier³⁷.

La donation du *casal de Castanès* en 1191, est à rapprocher de celle de Canens au Temple en 1157, autre transfert de bien commingeois frontalier à un ordre militaire dans un contexte similaire de tension territoriale avec Foix. Cependant, alors que le temple de Montsaunès était une fondation commingeoise, la commanderie de Gabre semble être restée jusqu'à la fin du XIII^e siècle liée aux Bernard Amiel de Pailhès³⁸.

Au contraire des Durban qui devinrent vassaux du comte en 1170, Bernard Amiel ne semble jamais avoir cédé son *castellum* de Pailhès. Les inventaires des archives de Foix témoignent plutôt du contraire. Aucun texte n'y fut conservé attestant de sa fidélité à Foix. Et quelques analyses de chartes disparues traduisent plutôt leur distance. Ainsi, en 1194, c'est à l'issue d'un échange³⁹ où Bernard Amiel donnait ce qu'il avait à la

34 « Notice de l'évêque Laurent », *Gallia Christiana : in provincias ecclesiasticas distributa*, vol. I, col. 1129-1130.

35 1198 : promesse de protection mutuelle entre Raymond Roger et les seigneurs de Ganac (en Volvestre, entre Saint-Julien, Cazères, Saint-Christaud et Saint-Michel) durant la guerre avec le comte de Comminges (Doat, vol. 169, fol. 73r - 74r).

36 Selon la chronique d'Arnaud Esquerrier éditée dans F Pasquier, H. Courteault, *Chroniques romanes des comtes de Foix*, Foix, Gadrat aîné, 1895, p. 22.

37 Cazères semble être restée sous la domination du comte de Foix et de la famille de Ganac, jusqu'à ce qu'Alphonse de Poitiers la lui reprenne vers 1257, comme l'indique Roger Bernard II en 1263, HGL, vol. VIII, col. 1512.

38 Il disposait à Castanès d'une fortification, la *forcia* de Montagne. Tout au long du XIII^e siècle le patrimoine de la commanderie continua à grandir dans la seigneurie des Amiel (le terroir des Garils, des revenus à Taparouch, à Molères et à Pailhès même). Et en 1283, un Bernard Amiel était seul témoin local du paréage que le commandeur signa avec le roi de France.

39 Arch. dép. Ariège, E 6, caisse 19, n° 33, p. 266.

Barre, qu'il reçut le *castrum* de Baulou et prêta serment pour ce bien uniquement au comte de Foix⁴⁰. En 1200, le comte put acquérir une part de la seigneurie de Pailhès, mais c'était celle dévolue à Raymond et Jourdain de Péreille. En 1202, alors que la guerre avait repris entre Toulouse et Foix rallié à Trencavel, un différend survint entre Bernard Amiel de Pailhès et Raymond Roger, où Bernard de Durban apparaît comme l'homme du comte⁴¹. Le litige portait probablement sur la jouissance du château de Pailhès, car s'ensuivit la division de Montnesple devenue fuxéenne⁴².

Ainsi, les Durban, protecteurs du Mas-d'Azil, s'étaient autant éloignés du seigneur de Pailhès que Foix l'avait fait de Toulouse. Et il est possible que cet éloignement entamé dès 1170 ait joué dans la fondation de la commanderie de Gabre, entre les deux seigneuries de Pailhès et du Mas-d'Azil. Ce qui apparaît certain, c'est que la fidélité de Bernard Amiel à Toulouse contre Foix en faisait un allié du comte de Comminges quand en 1191 ce dernier voulut se rapprocher de Raymond VI. Elle suffit à expliquer la donation, cette même année, du *casal de Castanès* à Gabre.

La lignée de Comminges conserva un lien avec l'abbaye de Combelongue, semblable à celui qui unissait Pailhès et Gabre. Ses droits sur l'abbaye ont retardé jusqu'en 1272 la signature du paréage de Rimont avec le roi de France⁴³. Et le site de Castillon (commune de Rimont), surplombant le monastère⁴⁴, traduit manifestement les intérêts militaires commingeois en ce lieu.

Par ailleurs, l'essentiel du patrimoine acquis par l'abbaye de Combelongue dans le premier siècle de son existence se concentrait en *Dalmazanès*, autour de Portecluse (commune de Campagne-sur-Arize). Elle y fonda un petit prieuré d'où elle exerçait un droit de justice sur le territoire qui constitue aujourd'hui la commune de Campagne-sur-Arize, à la suite de Bernard d'Eycheil⁴⁵, seigneur couserannais. Portecluse donnait

40 Doat, vol. 168, fol. 53.

41 Arch. dép. Pyrénées-Atlantiques, E 392, fol. XXXV.

42 Pierre de Villemur et Arnaud, son frère, prêtent hommage au comte de Foix pour Montnesple et Avenacs, avec la promesse de rendre au comte tout *castrum* ou *forcia* ou *bastida*, qu'ils pourraient y construire. Doat, vol. 170, fol. 26.

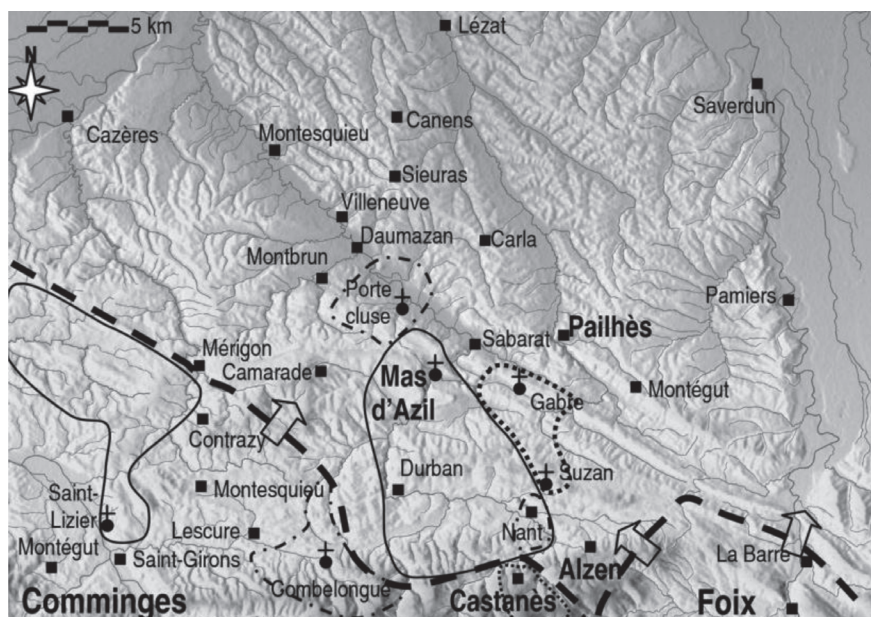
43 Ainsi le 17 décembre 1269, Bernard de Comminges s'opposa à la demande faite par l'abbaye de Combelongue à Alphonse de Poitiers d'y construire une bastide, en raison des droits qui étaient attribués au comte en ce lieu. Edité dans A. Molinier, *Correspondance administrative d'Alfonse de Poitiers*, Paris, Impr. nationale, 1897, tome II, n° 1367.

44 Mentionné en 1267 dans A. Molinier, ouv. cité, n° 206.

45 Le chartrier de Combelongue conservé aux Archives départementales de l'Ariège sous la cote 36 J 3 en rend compte, notamment les chartes n° 9 (1158) et n° 20 (1176).

accès à la *villa* d'Azil⁴⁶ et une croix marquait non loin l'entrée de la sauveté bénédictine. Ainsi, le ressort des prémontrés en *Dalmazanès* comme en *Avantès*, s'intercalait entre les châteaux commingeois et le territoire bénédictin.

Le regard se porte alors sur une autre dépendance de Combelongue, la *villa de Nant* (commune de La Bastide-de-Sérou) qui touche à la seigneurie d'Alzen, inféodée pour moitié par l'abbaye du Mas-d'Azil⁴⁷. *Nants* s'intercale géographiquement entre les possessions hospitalières autour de Gabre et le *casal de Castanès* à Montagagne. Ici encore, le nom de Montesquieu, « mont farouche », resté attaché en 1252 à la colline qui surplombe l'église Saint-Eusèbe de Nant, signe, selon nous, une fortification du fondateur de l'abbaye, le comte de Comminges. Montesquieu et Castillon font d'ailleurs écho aux deux plus proches forteresses comtales commingeoises, Montesquieu-Avantès et Castillon-en-Couserans.



Seigneuries ecclésiastiques vers 1200

46 Arch. dép. Ariège, 36 J 3/14 ; Doat, vol. 97, fol. 148-154.

47 1254, Inféodation de la moitié des revenus du comte de Foix en la bastide de Montesquieu qui est en Sérou, à l'abbaye de Combelongue, sur la base des droits que le dit monastère tenait auparavant en fief de l'abbé du Mas-d'Azil, Azil, n° 41.

Un autre Montesquieu dit du Volvestre, en basse vallée de l'Arize, bien que construit en Toulousain⁴⁸, se révéla être aussi une fortification au service des intérêts commingeois⁴⁹.

Unité de circonstance devant les croisés du Nord (1209-1242)

La croisade albigeoise semble avoir atténué les relations conflictuelles. Elle a fini par fédérer, à la fin de l'année 1209, tous ces chevaliers belliqueux au sein d'une résistance unifiée derrière les comtes contre les envahisseurs du Nord et l'Église catholique. Dès 1211, Vital de Montégut, du premier cercle commingeois, qualifié d'hérétique par l'évêque du Couserans, dut sans doute donner des gages de catholicité. Alors, il confia le stratégique château de Camarade⁵⁰ à la commanderie hospitalière de Tor-Boulbonne, mais celle-ci était dirigée par Bernard de Durban⁵¹ et patronnée par le comte de Foix⁵². En 1229, Roger de Francasal, héritier de Pons et donc successeur d'Arnaud Raymond d'Aspet, prêta hommage à Roger Bernard de Foix, pour ce qu'il tenait au château de Villeneuve (commune de Daumazan), dans la seigneurie de Montbrun, et à Saint-Maxens (commune du Carla-Bayle)⁵³. Dès 1226, Raymond VII avait renouvelé à Roger Bernard de Foix, ses fiefs de 1167⁵⁴, auxquels il rajouta explicitement les terres de Bernard Amiel, qui avec son beau-frère Pierre de Durban était de ses plus proches⁵⁵.

Nouvelles divisions devant le roi de France (1242-1249)

En 1242, alors que Raymond VII tentait depuis quelques années de se sortir des engagements pris avec la royauté au traité de Meaux, Roger IV,

48 En 1238, Raymond, comte de Toulouse récupère les parts de Gentille de Gensac, petite-fille de Roger I de Tersac, à Montesquieu, Rieux, *Bezenac, Bartaldis et Gonac*. Arch. nat., J 326, n° 28-29, édité dans A. Teulet, *Layettes du Trésor des Chartes*, Paris, 1863-1902 (abrégé Teulet), tome II, p. 376 ; HGL, vol. VI, p. 706.

49 Avant de devenir un fidèle du comte de Foix (en 1180) quelquefois contre celui de Comminges (en 1195), Roger II de Tersac, seigneur de Montesquieu, fut très largement mentionné dans le cartulaire de Montsaunès, parmi les proches de Dodon. Par ailleurs la présence d'un Couseranais, Bernard de Montégut, usurpant les droits de l'abbaye de Lézat à *Ardac* (commune de Montesquieu-Volvestre) est attestée jusqu'en 1245 (Lézat, n° 182).

50 Arch. dép. Haute-Garonne, H Malte, arch. Camarade disparue mais vue et analysée par M.A. Du Bourg, ouv. cité, p. 130.

51 Arch. dép. Haute-Garonne, H Malte, H 47, n° 2.

52 Ainsi que le revendiquait Roger Bernard II en 1263, HGL, vol. VIII, col. 1512.

53 Doat, vol. 169, fol. 312.

54 Doat, vol. 169 fol. 261.

55 HGL, vol. VIII, col. 925-926.

nouveau comte de Foix, prit le parti du roi de France. Aussitôt Raymond appela ses vassaux à ne plus faire hommage au comte de Foix.

Bernard Amiel de Pailhès, suivant la tradition familiale, fut parmi les premiers rebelles à Foix. En 1242, il remit ses châteaux dans la mouvance directe de Toulouse, dont celui d'Alzen avec les fortifications de Montels, Cadarcet et Montagagne, excepté le *castrum* de Pailhès, qui semble n'avoir jamais été fuxéen⁵⁶. La *forcia* de Montagagne, construite dans le *casal de Castanès*, ainsi que le territoire des Garils (commune de Gabre)⁵⁷, étaient alors tenus par un certain Raymond de Montmaur, chevalier du Lauragais.

Le comte de Comminges et ses vassaux restèrent aussi fidèles à Toulouse, ainsi que Centulle, comte d'Astarac, et fils de Vital de Montégut, en présence de son cousin Bernard de Montégut⁵⁸. On ne peut douter que les exactions rapportées en 1245 par l'abbé de Lézat autour de Montesquieu-Volvestre, et mises sur le compte de Bernard de Montégut, tiennent à cette nouvelle guerre avec Foix⁵⁹. Le comte de Foix était en paréage avec Lézat depuis 1241⁶⁰, et on doit sûrement à son intervention musclée la nécessité de reconstruire le *castrum* de Montesquieu-Volvestre en 1246⁶¹.

Entre Toulouse et Foix, le sujet le plus délicat était sans doute le château de Saverdun, en limite nord du comté, quelquefois repris par le suzerain toulousain à l'occasion des précédentes brouilles⁶². Ce *castrum* était tenu par de nombreux coseigneurs, qui, à partir de 1242, prirent, pour certains le parti de Toulouse et pour d'autres celui de Foix. Or, parmi ceux-ci, certains avaient des droits dans le château de Durban.

En effet, alors que depuis l'origine et jusqu'à Bernard et Bertrand de Durban, la seigneurie en fief du Mas-d'Azil était restée indivise entre frères, elle fut ensuite partagée entre cousins. Ainsi *Marquesie*, fille de Bernard de Durban, avait emporté avec elle une partie de ses droits en épousant Guillaume Bernard de Marquefave⁶³ et en ayant un fils de lui,

56 Arch. nat., J 314, n° 78, Teulet, n° 3028.

57 Arch. dép. Haute-Garonne, H Malte, Gabre Capoulet n° 2.

58 Arch. nat., J 314, n° 23 (Roger de Comminges), n° 24 (Bernard et Fortanier de Comminges), n° 27 (Bernard de Comminges), n° 28 (Centulle d'Astarac, fils de Vital de Montégut), n° 29 (Arnaud de Comminges pour Daumazan).

59 Lézat, n° 182.

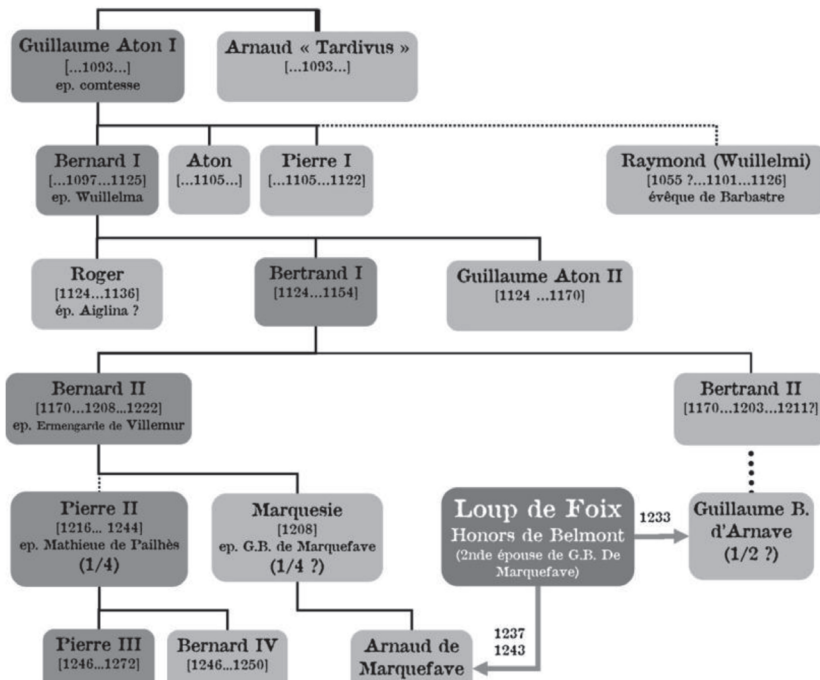
60 Lézat, n° 920.

61 Lézat, n° 187 « *quod castrum de novo rehedificatur* ».

62 Notamment vers 1201 quand Raymond-Roger refusa d'en faire l'hommage, et qu'il fut alors donné un temps à Arnaud de Villemur, HGL, vol. VIII, col. 1945.

63 Arch. dép. Ariège, 36 J 3.

Arnaud⁶⁴. Guillaume Bernard d'Arnavé, neveu de Bernard de Durban⁶⁵, disposait aussi de parts qu'il confia à Loup de Foix en 1233⁶⁶. Or Loup de Foix venait d'épouser *Honors* de Belmont, seconde épouse de Guillaume Bernard de Marquefave et donc belle-mère d'Arnaud⁶⁷. Cette double alliance permit à Loup de Foix, « tuteur » d'Arnaud de Marquefave et détenteur des parts de Guillaume Bernard d'Arnavé, de supplanter Pierre de Durban (probable fils de Bernard) comme protecteur de l'abbaye dès 1237⁶⁸. L'affaire de Saverdun en 1242 acheva de séparer les coseigneurs de Durban, mettant Loup de Foix et Guillaume Bernard d'Arnavé dans le camp fuxéen, alors qu'Arnaud de Marquefave⁶⁹ et Pierre de Durban⁷⁰ restaient fidèles à Toulouse.



La division de la seigneurie de Durban

64 Doat, vol. 84, fol. 132-134 ; HGL, vol. IX, p. 4.
 65 1208, Arch. dép. Ariège, 36 J 3.
 66 Doat, vol. 169, fol. 43.
 67 Doat, vol. 169, fol. 49.
 68 Azil, n° 40.
 69 Hommage à Raymond VII, le 9 octobre 1242, Arch. nat., J 314, n° 25.
 70 Hommage à Raymond VII, le 1^{er} avril 1243, Arch. nat., J 314, n° 26.

Cette division eut une réalité matérielle autour d'Alzen, où tous les belligérants étaient présents : Bernard Amiel de Pailhès déclarait y disposer, en plus du *castrum* d'Alzen, des *forciae* de Montels, de Cadarcet et de Montagagne ; et le comte de Comminges y bénéficiait des promontoires de Castillon (de Combelongue) et de Montesquieu (de *Nant*). Cependant, des droits sur le château d'Alzen revenaient à Raymond Sans de Rabat et Pierre Raymond son fils, autres descendants des Amiel, qui, inquiétés par l'inquisition, en rendirent hommage au comte de Foix en 1244⁷¹. Et négligeant l'autorité théorique de l'abbé du Mas-d'Azil, une *forcia* avait aussi été construite par Loup de Foix à Antusan, limitrophe de *Nant*, quand Roger IV en 1243, lui demanda d'en faire un *castrum* et de lui en rendre hommage⁷². Par ailleurs, en vis-à-vis, et toujours sur le domaine bénédictin, Pierre de Durban avait de même construit un *castrum* à Larbont dont il rendit hommage à Toulouse plutôt qu'à l'abbé (avec celui de Château-Verdun et son quart de Montégut-Plantaurel).

Ensuite, quand Arnaud de Marquefave, fils de *Marquesie*, fut fait prisonnier à Saverdun par le comte de Foix, il dut pour retrouver sa liberté lui faire promesse de fidélité, en lui remettant sa part du château de Durban⁷³. Cet évènement constitua un seuil important qui fit définitivement basculer la seigneurie du Mas-d'Azil dans le camp fuxéen. Larbont resta toulousain, et *Nant* commingeois, mais pour le reste de son territoire, l'abbé du Mas-d'Azil, dont les droits suzerains n'étaient plus vraiment considérés, n'avait plus qu'à composer avec Roger IV de Foix et son oncle Loup.

En 1246, deux autres *castra*, Castelnaud et Roquebrune, sont concernés par l'accord de paréage signé entre le comte et l'abbé, dans lequel ce dernier se plaignait des violences et injustices que faisaient subir les laïcs au monastère⁷⁴.

Devenu coseigneur de la haute Arize, le comte investit de suite la « roche d'Azil » qui surplombait la croix du Mas et surveillait Portecluse (commune de Campagne-sur-Arize)⁷⁵, en même temps que l'abbé de Lézat, son allié, récupérait la bastide de *Fauro* (Fauroux, commune des Bordes-

71 Doat, vol. 170, fol. 254-256.

72 Doat, vol. 170, fol. 203. Bastide d'Antusan (1246), Tour du Loup aujourd'hui.

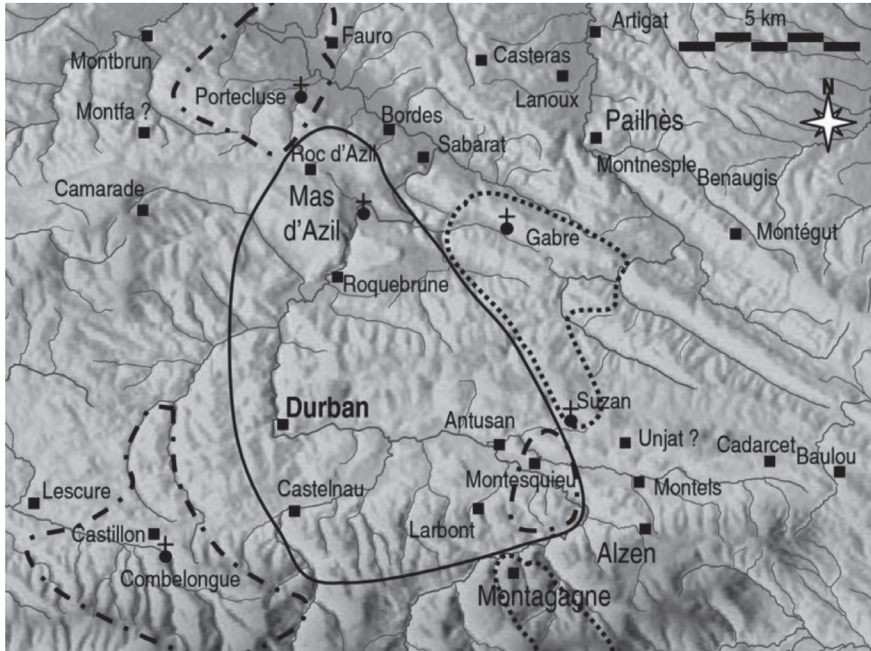
73 Lézat, n° 928.

74 Arch. dép. Ariège, H 14.

75 Il en avait négocié avec l'abbé, l'usage en temps de guerre, bien que le lieu proche d'un dolmen ait été déjà christianisé et ne pouvait donc être partagé avec un laïc. En 1247, un petit *castrum* dit « de la Roche d'Azil » y était construit, occupé pour moitié par une église Saint-Martin (ferme La fage, commune Le Mas-d'Azil).

sur-Arize) à l'autre extrémité de la seigneurie de Campagne⁷⁶. Puis il prit le château de Camarade aux hospitaliers, en prétextant de sa supériorité sur la commanderie de Tor-Boulbonne⁷⁷.

La même année, un paréage avec les seigneurs des *castra* de Thouars et Fornex le rendait coseigneur de la bastide du Pech de Malesherbes (commune de La Bastide-de-Besplas)⁷⁸, établie face au *castrum* et à la bastide de Montesquieu-Volvestre, nouvellement créée par Raymond VII.



La densité castrale en Séronais vers 1250

76 Cette bastide avait été créée dans le *casal de Fauro*, par Aton de *Bénaugis*, époux de *Ricsende* de Sabarat, tous deux originaires de la vaste seigneurie des Bernard Amiel. Mais ce *casal*, pris sur la villa de *Bonex*, avait été donné au début du XI^e siècle à l'abbaye de Lézat (Lézat, n° 205). Aussi, Aton de *Bénaugis* dut en rendre hommage à l'abbé en 1246 (Lézat, n° 624). En 1263, le comte de Foix comptait cette bastide, vidée par celle de Campagne en contrebas, au nombre de ses fortifications sous le nom de *forcia de Fauros* (HGL, vol. VIII, col. 1512).

77 Arch. dép. Haute-Garonne, H 317/2 (1247) et H 319/6 (1271).

78 (Arch. dép. Ariège, E 6, Inventaire de la tour ronde, caisse XX, n° 46). Cette bastide qui, selon sa description, occupe un promontoire entre Thouars et Méras, ne peut que se confondre avec le *castrum* ou bastide de Belpech, dénombré par le comte de Foix en 1263 (HGL, vol. VIII, col. 1512 ; Arch. dép. Ariège, E 6, Inventaire de la tour ronde, caisse XIX, n° 32) (ferme Saint-Jammes, commune La Bastide-de-Besplas).

Épilogue (1249-1272)

Après la mort de Raymond VII en 1249, Alphonse de Poitiers, son gendre et frère du roi, devint comte de Toulouse et suzerain des seigneurs commingeois. Alors toute la vallée de l'Arize finit par se soumettre à l'autorité de Foix, allié du roi de France.

Peu avant 1250, Pierre et Bernard de Durban se rebellèrent contre Loup de Foix, à la suite de Pierre leur père défunt, (qui aurait apparemment causé quelques destructions à Roquebrune). Alors, ils prirent d'assaut la bastide d'Antusan, où ils capturèrent Roger Isarn et Bertrand, fils de Loup. Roger IV vint arbitrer le conflit et, à l'issue de plusieurs tours de table, ramener la paix en confirmant à chacune des lignées leurs droits respectifs, largement favorables à la famille de Foix⁷⁹.

Le comte de Comminges étant rentré dans le rang, on vit ensuite Roger IV récupérer Montesquieu-de-*Nant* et y fonder une bastide à ses pieds en 1252, en concédant à ses futurs habitants franchises et parcelles de terres⁸⁰. Puis, en 1254, il finit de régler les problèmes de droit avec Combelongue par d'autres paréages (à *Nant*⁸¹, dans l'ouest du Séronais⁸², à Campagne⁸³). En 1257, il pouvait, avec Loup de Foix, proposer de semblables libéralités à Castelnau, pour créer une ville nouvelle, au pied du *castrum*⁸⁴.

En 1272, à la mort d'Alphonse de Poitiers, le comté de Toulouse passa à la couronne de France. Alors les terres de Gabre et de Pailhès, qui étaient toulousaines, passèrent sous administration royale, intégrées aux « états de Languedoc ». Ainsi *Montagagna del Rey*, ancien *casal de Castanès* et petite portion de Gascogne, conserva cette appellation au sein de la commune d'Alzen sous le nom de « section de Languedoc ».

Conclusion

Le cas particulier d'Alzen nous a entraînés dans une histoire féodale complexe qu'il a fallu reconstituer sur plus d'un siècle et sur toute la vallée de l'Arize. En multipliant les approches, nous avons pu rendre compte bien souvent, non pas de la réalité des conflits eux-mêmes, mais des enjeux,

79 Doat, vol. 171, fol. 205.

80 1252, Charte de coutumes de Montesquieu de Sérrou, Doat, vol. 95, fol. 2.

81 1254, Inféodation du quart de Montesquieu de *Nant* à l'abbaye de Combelongue, Azil, n° 41.

82 Paréage du Séronais, original perdu, traduction dans Arch. dép. Ariège, 36 J 1.

83 Paréage de Campagne, Doat, vol. 97, fol. 148-154.

84 1257, chartes de coutumes de Castelnau-Durban, Arch. dép. Ariège, 36 J.

des tensions inhérentes, et de leur apaisement. Nous avons bien quelques mentions de conflits comme à Cazères, à Antusan (commune de La Bastide-de-Sérou), de châteaux détruits comme ceux de Roquebrune (commune du Mas-d'Azil) ou de Montesquieu-Volvestre. Par ailleurs, les archives des comtés de Foix et de Toulouse, rendent en partie compte de la dynamique des alliances et des serments de fidélité. En complément, la lecture des cartulaires ecclésiastiques révèle bien souvent la mise sous la protection de Dieu de territoires frontaliers, apportant autant d'indicateurs sur les points d'affrontement, comme sur les intérêts laïcs qui s'y expriment.

Les épisodes qui s'en dégagent, nous apparaissent alors assez synchrones avec l'histoire régionale impliquant les comtes de Toulouse, de Barcelone, les rois d'Aragon, de France, et d'Angleterre. Les conflits dans la vallée de l'Arize sont souvent territoriaux et locaux, mais sont soumis aux arbitrages des suzerains et à leur entente. Ainsi, la chronologie de la guerre Toulouse-Barcelone au XII^e siècle, ainsi que celle de la croisade albigeoise au XIII^e siècle ont été déterminantes dans la géographie politique autour d'Alzen.

Bien entendu, l'histoire des relations conflictuelles entre Foix et Comminges ne s'arrête pas en 1272. Notamment, la guerre de succession du Béarn, à la fin du XIII^e siècle, vit le comte de Comminges prendre le parti des Armagnac contre Foix. Mais alors que la ville du Mas-d'Azil, restée frontalière, dut à cette occasion se fortifier⁸⁵, l'expansion territoriale fuxéenne en Séronais avait éloigné Alzen du théâtre des opérations.

85 1303, « Acte par lequel le lieutenant de Raimond Atho, abbé du monastère du mas d'Azil, et Arnaud de Bocenaco, chastelain de Camarade et du Mas d'Azil pour Gaston comte de Foix, et vicomte de Béarn, et de Castelbon sur un danger évident de guerre entre le dit comte de Foix et le comte de Comenges convoquèrent les consuls et principaux de ladite ville du Mas-d'Azil, ausquels consuls ils ordonnèrent de faire fermer aux despens de la ville les maisons qui estoient dans l'enceinte de la closture de la ville », Doat, vol. 97 fol. 75.